



Madame, Monsieur, chers amis,

Ses nombreuses activités sportives (entraînements, cours, compétitions, manifestations conviviales, réunions, etc...) conduisent l'ESF tennis à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les membres du club et leur famille.

Ces images peuvent être diffusées dans le cadre des activités du club, notamment sur le site Internet que l'ESF tennis est en train de créer à l'adresse suivante :

<http://www.esftennis.org>

Le club peut également être sollicité par la presse.

La loi relative au droit à l'image oblige à demander une autorisation écrite aux adultes et au responsable légal des mineurs pour la prise de vue et la diffusion de ces images.

Nous vous saurions gré de bien vouloir compléter et nous retourner rapidement l'autorisation ci-dessous.

✂ .....

**Autorisation de prises de vues et de diffusion d'images**

valable pour la saison 2009/2010, puis par tacite reconduction, sauf avis contraire de l'intéressé.

Je soussigné(e), .....

**Autorise l'ESF tennis :**

- à me (nous) photographier ou me (nous) filmer dans le cadre des activités du club. (1)
- à permettre la prise de vue par des journalistes. (1)
- à diffuser ces images aux licenciés, aux dirigeants et aux partenaires du club (sur supports papier, informatique, CD Rom, ou vidéo). (1)
- à publier ces photos sur le site Internet du club <http://www.esftennis.org> . (1)

**pour moi-même et pour les mineurs suivants dont je suis légalement responsable.**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à ..... le .....  
Signature

(1) Rayer si mention inutile